



Commune de Leyment

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du : 23/10/2023.

Ces travaux ont été confiés par ENEDIS, à l'entreprise : **G.R.D.E. – 38130 ECHIROLLES**
Habilité à réaliser l'élagage
à proximité des lignes électriques.